



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Ambition Europe

Lettre d'information de la délégation
Auvergne-Rhône-Alpes à Bruxelles



N°108 du 18 décembre 2020

UNE

CLIMAT ET PLAN DE RELANCE AU MENU DU DERNIER SOMMET EUROPÉEN



Crédit photo © Consilium

Les 27 se sont mis d'accord sur un rehaussement de l'objectif climatique et ont débloqué la validation du plan de relance économique.

À l'issue d'un [sommet européen marathon](#) qui s'est tenu les 10 et 11 décembre, les Chefs d'État et de gouvernement des 27 États membres ont pris plusieurs décisions d'importance, et ont notamment convenu de rehausser l'objectif climatique de l'Union européenne fixé pour 2030 en visant une réduction nette des émissions de gaz à effet de serre (GES) d'au moins 55% par rapport au niveau de 1990 (l'objectif 2030 actuel étant une réduction d'au moins 40%). Règle de l'unanimité oblige, cette décision nécessitait l'accord de l'ensemble des États membres mais s'est heurtée à l'opposition d'un groupe restreint de pays d'Europe centrale et orientale, qui souhaitait des garanties sur les fonds mis à la disposition de leur transition énergétique et qui s'est finalement rallié à l'opinion majoritaire moyennant un compromis.

Autre résultat du sommet européen, les Chefs d'État et de gouvernement ont trouvé un accord sur le mécanisme conditionnant le versement des fonds européens au respect de l'État de droit grâce à une déclaration explicative. Cela a permis la levée du veto de la Pologne et la Hongrie à l'adoption du [cadre financier pluriannuel \(CFP\) de l'UE pour 2021-2027 et du Plan de relance](#) de l'économie et à ouvert la voie également à l'adoption du budget de l'Union pour 2021 et des futurs programmes de financement européens pour 2021-2027. La Turquie a constitué un autre sujet délicat ayant fait l'objet de discussions difficiles au cours du sommet mais un accord a été finalement trouvé pour de nouvelles sanctions ciblées. Enfin, sur le front du [Brexit](#), les négociations se poursuivent à quelques jours de la date de sortie définitive du Royaume-Uni. Les principaux points de blocage se concentrent sur la pêche, la gouvernance et surtout la concurrence équitable.

À noter enfin que dans le cadre de la crise liée à la COVID-19, les dirigeants européens ont invité la Commission européenne à [présenter une proposition](#) de cadre commun relatif aux tests rapides de détection d'antigènes et à la reconnaissance mutuelle des résultats des tests ainsi qu'une approche coordonnée en ce qui concerne les certificats de vaccination.

NOTRE RÉGION ET L'EUROPE

CONCERTATION AUTOUR DE L'AXE FEDER RHÔNE-SAÔNE 2021-2027



Crédit photo : site organisation.nexem.fr

Dans la continuité de la période 2014-2020, la Région Auvergne-Rhône-Alpes poursuit son engagement dans la gestion des crédits FEDER au bénéfice du bassin du Rhône et de la Saône pour la période 2021-2027.

[Réunis le 4 décembre 2020 autour du préfet coordonnateur de bassin](#), les Présidents des quatre conseils régionaux Auvergne-Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Occitanie et Bourgogne-Franche-Comté ont réaffirmé leur ambition commune pour le développement, la transition écologique et la protection des territoires de l'axe Rhône-Saône pour la période 2021-2027.

La Commission européenne, l'État et ces 4 Régions ont confirmé également leur souhait de mobiliser des crédits européens pour cette période 2021-2027. **33 millions d'euros de FEDER** seront ainsi affectés au soutien des projets spécifiques au Rhône et à la Saône. Ces financements seront mobilisés dans le cadre non plus d'un programme interrégional autonome [comme c'est le cas actuellement](#) mais directement dans le Programme FEDER/FSE+ 2021-2027 de la Région Auvergne-Rhône-Alpes via **un axe spécifique dédié aux projets le long du Rhône et de la Saône**. Les porteurs de projets, localisés dans les 4 régions concernées, et intervenant dans le cadre de la stratégie du Plan Rhône-Saône, seront éligibles à cet axe spécifique.

Dans le cadre de l'élaboration du Programme FEDER/FSE+ 2021-2027, la Région Auvergne-Rhône-Alpes sollicite à présent les contributions des partenaires et potentiels porteurs de projets sur la [version 1 de l'axe FEDER interrégional Rhône-Saône 2021-2027](#) préparée dans le cadre des instances du [Plan Rhône-Saône](#).

La date limite pour faire parvenir vos retours est **le 15 janvier 2021** à l'adresse suivante : federfse2021-2027@auvergnerhonealpes.fr



UN PROJET DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL RHÔNE-SAÔNE À L'HONNEUR



Crédit photo : © LA TURBINE

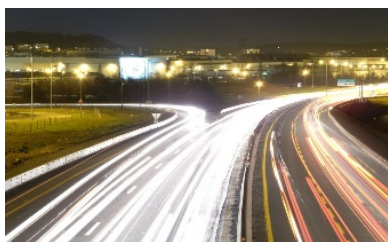
L'association la Turbine propose depuis cet été 11 épisodes d'une durée de 5 minutes environ abordant la prévention du risque inondation et adaptés à la diffusion sur YouTube.

Cette série documentaire, écrite et réalisée par Michel Robiche, a pu voir le jour grâce au financement du [programme interrégional FEDER Rhône-Saône 2014-2020](#) et à celui de la Direction Régionale de L'Environnement, de L'Aménagement et du Logement Rhône-Alpes (DREAL).

Ces épisodes proposés par [l'association la Turbine](#) captent l'attention des internautes dès les premières secondes. Le message de ces vidéos est de vivre avec le risque inondation comme tout autre risque de la vie quotidienne. Être renseigné est indispensable pour devenir acteur et non spectateur. Ce moyen de communication comporte de nouvelles formes d'apprentissage avec du contenu scientifique et de la médiation ludique. Il sera également utile aux enseignants, pour illustrer ou compléter un cours. Les thèmes traités abordent aussi bien la géographie, l'histoire et la sociologie couvrant l'ensemble du bassin versant et ses particularités et recoupant d'autres volets du Plan Rhône, comme le volet patrimonial par exemple. L'objectif est à terme de créer une communauté élargie et d'inscrire la chaîne comme une référence dans le paysage numérique et pédagogique.

[Rendez-vous sur la chaîne YouTube « Bain de pieds » et visionnez les 11 épisodes !](#)

LA RÉGION REJOINT L'ALLIANCE POUR LES COMPÉTENCES DANS L'AUTOMOBILE



Crédit photo : © Thomas Bresson - Flickr CC

La Région Auvergne-Rhône-Alpes a rejoint l'initiative européenne *Automotive Skills Alliance* en lien avec les associations européennes œuvrant en faveur du secteur automobile et Michelin.

Cette [initiative](#) soutenue par la Commission européenne dans le cadre de la démarche du [Pacte pour les compétences](#) (voir le [dernier numéro](#) de notre newsletter) a pour ambition de faire monter en compétence 5% des effectifs du secteur de l'industrie automobile chaque année d'ici 2026 pour faire face à la transition industrielle de l'écosystème automobile. Le partenariat réunit industriels, organismes de formation et régions européennes. L'Alliance pour les compétences dans l'automobile a été lancée le 10 novembre dernier en même temps que celles relatives à la microélectronique et à l'aérospatial et la défense. Des initiatives similaires suivront en début d'année dans les domaines du tourisme, de l'économie sociale et de la construction.

RETOUR SUR LA SEMAINE EUROPÉENNE DE L'HYDROGÈNE



Crédit photo : © FCH JU

Du 23 au 27 novembre, la Commission européenne organisait avec le FCHJU et Hydrogen Europe, la semaine européenne pour l'hydrogène.

Prenant la relève du « forum des parties prenantes » organisé les années précédentes par [le FCHJU](#), cette [semaine](#) consacrée aux technologies hydrogène, visait à mettre en valeur les soutiens de la Commission européenne, des États membres et des Régions aux technologies hydrogène. L'objectif était également de permettre aux porteurs de projets dans la filière hydrogène (notamment dans le cadre des [IPCEI](#)) de présenter leurs projets et de trouver des partenaires européens. En outre un état d'avancement des projets en cours financés par la Commission a pu être réalisé. Les journées des 26 et 27 novembre étaient réservées aux membres de [l'Alliance pour l'Hydrogène propre](#) dont la Région est membre depuis juillet 2020.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2020 DE LA STRATÉGIE DE L'UNION EUROPÉENNE POUR LA RÉGION ALPINE



Crédit photo : © Région Auvergne-Rhône-Alpes

Une région alpine solidaire et résiliente face aux crises.

L'assemblée générale de la [stratégie de l'Union européenne pour la région alpine](#) (SUERA) s'est tenue à l'hôtel de la Région SUD-PACA [le jeudi 10 décembre 2020](#). Organisée par la Présidence française, elle a réuni, sous l'égide de la Commission européenne, représentée par la commissaire européenne en charge de la Cohésion et des réformes, [Elisa Ferreira](#), les Présidents de Régions, le Secrétaire d'État en charge de la ruralité, ainsi que de nombreux élus des 7 pays de la SUERA par visioconférence ou par message vidéo.

Le Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a inauguré la journée de travail en insistant sur le besoin de préserver les Alpes dans ce contexte troublé, autant que d'en poursuivre le développement et la modernisation. Dans son message, le Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes a mis en exergue la nécessité d'une coordination euro-alpine et a souligné l'engagement de la Région en matière d'hydrogène. Le Président a proposé la mise en place d'un groupe de travail spécifique dans ce domaine courant 2021, et a rappelé l'ambition de lancer de nombreux projets en matière d'hydrogène dès l'année prochaine pour faire des Alpes les « montagnes de demain ». Les travaux de la SUERA sur l'année 2020, première année de la Présidence française, ont été présentés par le Conseiller régional d'Auvergne-Rhône-Alpes délégué aux vallées de montagne.

L'adoption du « [manifeste pour une région alpine durable et résiliente](#) » le 12 juin dernier, et celle du plan d'action contre la Covid-19 présenté aux membres de l'assemblée générale ont été salués

par la commissaire Ferreira qui s'est félicitée de ces aboutissements malgré le contexte sanitaire difficile. Illustration de la solidité de la coopération et de la solidarité euro-alpine face à des catastrophes naturelles, une motion relative à la tempête Alex et à l'appel au Fonds de solidarité de l'Union européenne a par ailleurs été adoptée.

Concernant les perspectives 2021 et la deuxième année de la Présidence française, les élus ont émis le souhait que l'arc euro-alpin demeure un laboratoire d'innovation et tire les leçons de la crise sanitaire pour être à l'avenir à l'avant-garde de la lutte contre les crises, y compris climatiques en mettant en œuvre dès 2021 un audacieux programme post-Covid-19. Parmi les nombreux chantiers de l'année à venir, ont été mentionnés l'établissement d'un réseau de coopération entre les stations de montagne, la promotion des produits de montagne et des mobilités décarbonées, le lancement effectif d'un Conseil de la jeunesse de la SUERA, ou bien encore, le déploiement d'une structure opérationnelle de soutien à la stratégie macrorégionale alpine. En savoir plus, c'est [ici](#).

DESIGN DAYS 2020 : FOCUS SUR LA DIMENSION SOCIALE



La Cité du Design, une fois de plus au rendez-vous.

Crédit photo : © Cité du Design Saint-Etienne - Architectizer

L'édition annuelle [des journées européennes du design](#) s'est tenue le 25 novembre dernier entièrement en ligne. Organisée par le réseau [ERRIN](#) des Régions sur la recherche et l'innovation dont fait partie Auvergne-Rhône-Alpes, elle a regroupé le temps d'une journée décideurs européens et experts de toute l'Europe. Le thème de cette année était la dimension sociale du design, la co-participation et l'engagement des citoyens. Parmi les participants, la [Cité du Design](#) de Saint-Etienne a pu présenter plusieurs projets mettant l'accent sur la co-création par le design social et participatif, parmi lesquels la rénovation de la résidence sociale Lucien Bonnafé en 2015, en coopération étroite avec les résidents dans le but de mieux répondre à leurs besoins.

AGENDA 2030 ET GREEN DEAL : RETOUR SUR LA CONFÉRENCE DES QUATRE MOTEURS



Des représentants des quatre Régions ont participé le 4 décembre à la conférence « Quatre Moteurs pour l'Europe : comment renforcer leur rôle dans la réalisation de l'Agenda 2030 et le *Green Deal* européen ».

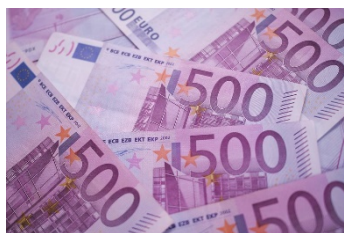
Crédit photo : Site www.4motors.eu

Plusieurs intervenants de la région Auvergne-Rhône-Alpes s'étaient mobilisés pour ce nouveau webinaire organisé à l'initiative de la Présidence catalane des [Quatre Moteurs pour l'Europe](#) (Bade-Wurtemberg, Catalogne, Lombardie et Auvergne-Rhône-Alpes). En ouverture, le Vice-président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, délégué à l'Enseignement supérieur, à la Recherche, à l'Innovation,

aux Fonds européens et à la Santé, a rappelé l'engagement de la Région pour la mise en œuvre de [l'Agenda 2030](#) et du [Green Deal](#) sur son territoire, à travers, d'une part, son Schéma régional d'Aménagement, de Développement durable et d'Égalité des territoires (SRADDET) qui décline des outils de planification stratégique à échéance 2030, mais également, d'autre part, par un volet environnemental fort au cœur de son plan de relance mis en œuvre pour répondre à la crise sanitaire.

Dans une première table-ronde dédiée à des acteurs académiques et de la recherche, Denis Coconcelli, Directeur du CIRIDD (Centre International Ressources et Innovation pour le Développement Durable), a présenté son rôle d'accompagnement des acteurs du territoire (entreprises, acteurs publics, associations, etc.) dans leur transition vers l'économie circulaire. Enfin, dans une seconde table-ronde visant à échanger sur les politiques régionales menées pour contribuer à l'Agenda 2030 et au *Green Deal* européen, Cécile Bernard, responsable du service Programmation et Études à la Direction de l'Environnement et de l'Énergie de la Région, a détaillé la dimension *Green Deal* du plan de relance et les priorités de la Région : économie circulaire, valorisation des déchets du secteur de la construction, qualité de l'air, mobilité décarbonée, ...

LANCEMENT DU FONDS DE FINANCEMENT DE MICRO-PROJETS DE LA CONCEPTION PARTENARIALE ENTRE LE BADE-WURTEMBERG ET LA FRANCE



Crédit photo : © Peter Linke - Flickr CC

Gisela Erler, conseillère d'État pour la Société civile et la Participation des citoyens au ministère d'État du Bade-Wurtemberg, a annoncé, le 26 novembre dernier, le lancement d'un Fonds de financement de micro-projets, visant à soutenir des initiatives dans tous les domaines de la conception partenariale entre le Bade-Wurtemberg et la France.

Les champs d'action de [ce Fonds](#) sont larges : jumelages entre villes, santé, langues, culture, économie, science, environnement, énergie, sécurité, formation professionnelle, etc. Le Land souhaite renforcer les collaborations déjà riches et anciennes entre le Bade-Wurtemberg et la France et soutenir particulièrement les petits projets qui pourront bénéficier d'au minimum 500 euros. Les rencontres directes, comme les échanges numériques et via d'autres médias novateurs, sont encouragés. Le Fonds pourra par exemple couvrir les frais d'interprétation d'une conférence professionnelle, de location d'une salle pour un événement culturel, de déplacement dans le cadre d'un échange avec une commune partenaire, etc. Il disposera d'un budget de 300 000 euros pour 2021. Les demandes de subvention peuvent être soumises à tout moment et doivent être adressées au ministère d'État du Bade-Wurtemberg au moins trois semaines avant le début du projet.



ACTUALITÉS

POLITIQUE DE COHÉSION POST-2020 : VERS UN ACCORD SUR LES RÈGLEMENTS



Crédit photo : © Campus France - Flickr CC

Les négociations interinstitutionnelles se sont accélérées ces dernières semaines et plusieurs accords politiques obtenus en trilogue devraient permettre aux États membres et aux autorités de gestion d'y voir un peu plus clair pour préparer les futurs programmes.

Si la [Présidence allemande](#) avait annoncé son objectif de boucler les négociations sur l'ensemble du paquet législatif mi-décembre, les discussions n'ont pas pu être complètement finalisées sur certains règlements. Il reste encore des annexes et considérants à étudier sur le [règlement portant dispositions communes](#) (RPDC) et le règlement [FEDER](#) ainsi que certains articles clés du règlement [FSE+](#) (notamment ceux relatifs à la concentration thématique). Les travaux devront donc être achevés début 2021 sous Présidence portugaise. Les co-législateurs sont cependant parvenus en trilogue le 2 décembre à un [accord de compromis final](#) sur le règlement relatif à la coopération territoriale « INTERREG », ainsi qu'à plusieurs accords politiques provisoires sur les articles du règlement portant dispositions communes (cf. [rapport d'avancement](#)) et du règlement FEDER (cf. [rapport d'avancement](#)).

Par ailleurs, les instruments du plan de relance européen qui seront mis en œuvre dans le cadre de la politique de cohésion ne sont pas en reste puisque le règlement « [REACT-EU](#) » a fait l'objet d'un accord en trilogue dès le 18 novembre (cf. [texte consolidé](#) provisoire du règlement) et que le règlement relatif au Fonds de transition juste (FTJ) fait également l'objet d'un [accord politique provisoire](#) conclu en trilogue le 9 décembre. Ces deux règlements devraient être adoptés prochainement pour une mise en œuvre dès 2021, même si les fonds correspondants ne seront probablement pas disponibles avant l'automne.

Pour les règlements cohésion 2021-2027, il faudra sans doute attendre encore quelques mois avant que les textes - hormis sur la coopération territoriale - ne soient finalisés et adoptés.

PACTE EUROPÉEN POUR LE CLIMAT



Crédit photo : © Guillaume Lemoine - Flickr CC

La Commission européenne a lancé le 9 décembre un pacte européen pour le climat, initiative invitant les individus, les communautés et les organisations à participer à l'action en faveur du climat et à construire une Europe plus verte.

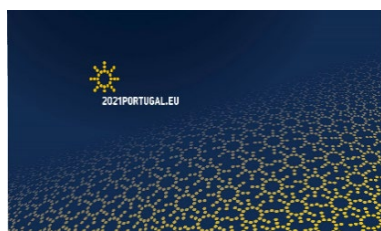
Le [pacte européen pour le climat](#) a pour but de créer un espace dans lequel pourront se rapprocher des personnes de tous les horizons afin d'élaborer et de mettre en œuvre collectivement des solutions pour le climat. La Commission européenne invite pour cela les Régions, les communautés

locales, les acteurs économiques, et la société civile à partager des informations sur le changement climatique et la dégradation de l'environnement et sur la manière de faire face à ces menaces.

Grâce à une plateforme en ligne et par des dialogues et échanges citoyens, [cet instrument](#) favorisera le lien entre la transitions numérique et verte. La Commission a lancé un [appel ouvert](#) invitant les personnes et les organisations à devenir des ambassadeurs du pacte pour le climat. Ces ambassadeurs montreront l'exemple et associeront leurs communautés à l'action pour le climat. Lors de sa phase de lancement, le pacte mettra l'accent sur quatre domaines d'action : les espaces verts, la mobilité verte, les bâtiments économes en énergie et les compétences professionnelles liées aux emplois verts.

Un [événement de lancement](#) en ligne a eu lieu le 16 décembre en présence du Vice-président exécutif de la Commission chargé du pacte vert pour l'Europe [Frans Timmermans](#) . Il a consisté en la présentation des premiers ambassadeurs, suivie d'une discussion portant sur les engagements à venir.

NOUVELLE PRÉSIDENTE DU CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE : LE PORTUGAL DÉFINIT SES PRIORITÉS



Crédit photo : Site www.2021Portugal.eu

Le 1^{er} janvier 2021, le Portugal succédera à l'Allemagne et assurera la présidence du Conseil de l'UE pour six mois.

Lors de l'évènement en ligne organisé par la [Représentation du Bade-Wurtemberg](#) auprès de l'Union européenne le 8 décembre dernier, le [Représentant permanent portugais, Nuno Brito](#) s'est exprimé sur les [priorités de la future présidence portugaise](#). Celle-ci reposera sur cinq piliers : une Europe résiliente, sociale, verte, digitale et globale. Cependant comme l'a souligné le Premier ministre portugais, Antonio Costa, en présentant le programme aux Présidents du Conseil européen, de la Commission et du Parlement européen, le 1^{er} et le 2 décembre dernier, l'enjeu prioritaire est de répondre aux crises sanitaire et économique par une Europe inclusive, comme en témoigne le calendrier dense des évènements sur ce sujet qui culminera avec l'organisation d'un Sommet social les 7 et 8 mai 2021. Ainsi l'accent sera mis sur le renforcement du [Socle européen des droits sociaux](#) ainsi que sur l'accompagnement de la transition numérique et verte par un renforcement des compétences des Européens.

Sur le sujet de la durabilité, la Présidence portugaise souhaite travailler sur un hydrogène vert, de nouvelles formes d'énergie et le transport durable. Sur le plan du numérique, les efforts se porteront sur l'industrie des données, la connectivité à travers les régions rurales et la mise en place d'une « charte des droits numériques ». La dimension extérieure figure également en bonne place à l'agenda de cette Présidence marqué par la redéfinition des relations entre l'UE et les États-Unis, et un renforcement des liens avec l'Inde et l'Afrique avec lesquels des sommets sont prévus. Enfin, l'accord trouvé au [Sommet européen des 10 et 11 décembre 2020](#) sur le plan de relance et le budget pluriannuel de l'Union européenne permettra à la Présidence portugaise de lancer la phase de mise en œuvre.

POST-COTONOU : UN NOUVEL ACCORD DE PARTENARIAT ENTRE L'UE ET LES ACP



Crédit photo : © Commission européenne

Le 3 décembre dernier, les négociateurs en chef de l'UE et de l'organisation des États ACP sont parvenus à un nouvel accord qui succédera à l'Accord de Cotonou.

[L'Accord de Cotonou](#), adopté en 2000 pour succéder à la convention de Lomé de 1975, va être remplacé par un [nouvel accord](#) régissant les relations entre l'Union européenne et [l'organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique \(OEACP\)](#). Celui-ci sera axé sur la mise en œuvre des priorités régionales et couvrira plusieurs domaines dont le changement climatique, l'éradication de la pauvreté, les droits de l'Homme, ou encore la paix et la sécurité. Il faudra cependant attendre l'approbation, la signature et la ratification des différentes parties pour que le texte entre en vigueur et encadre les relations économiques et politiques entre l'UE et les 79 membres de l'OEACP pour les vingt prochaines années. En attendant l'achèvement de cette procédure, il a été proposé que l'Accord de Cotonou soit prolongé jusqu'en novembre 2021.

BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE



Crédit photo : © Alexandre Dolique - Flickr CC

Rendez-vous en 2021 !

En dépit d'un contexte difficile, toute l'équipe *d'Ambition Europe* vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux pour 2021. Nous vous donnons rendez-vous mi-janvier pour une prochaine édition de votre lettre d'actualité européenne.



L'EUROPE AU SERVICE DE VOS PROJETS



Vous cherchez un financement dans le domaine de la mobilité des artistes ?

Deux nouveaux appels à propositions i-Portunus ont été publiés. Retrouvez les [ici](#) ainsi que tous les appels à propositions en cours, recherches de partenaires et consultations publiques de la Commission européenne.

Pensez également à consulter les appels à projets du site [l'Europe s'engage en région Auvergne-Rhône-Alpes](#).

LE SAVIEZ-VOUS ?



Crédit photo : © Janelle - Flickr CC

PRIX CHARLEMAGNE 2021 : LANCEZ-VOUS !

Depuis 2008, le Prix Charlemagne récompense des jeunes de 16 à 30 ans pour leur contribution au développement de l'Europe.

Le Parlement européen et la «Fondation du prix international Charlemagne d'Aix-la-Chapelle» [invitent](#) les jeunes de l'Union à [soumettre des projets](#) contribuant activement au développement de l'Europe, jusqu'au 1^{er} février prochain, dans le cadre du [Prix Charlemagne](#). Les projets, présentés à titre individuel ou, de préférence, par des groupes, doivent faciliter la compréhension européenne et internationale, favoriser le développement d'un sens commun de l'identité et de l'intégration européennes et servir de modèle aux jeunes qui vivent en Europe. Il doit s'agir de projets aboutis (au 1^{er} février 2021) ou en cours de réalisation. Le premier prix est de 7 500 euros, le deuxième de 5 000 euros et le troisième de 2 500 euros. Le prix comprend également, pour les trois lauréats européens, une invitation à visiter le Parlement européen à Bruxelles ou à Strasbourg, sous réserve des mesures sanitaires.

UN LYCÉE DE L'AIN LAURÉAT DU PRIX HIPPOCRÈNE

Le lycée professionnel privé rural de l'Ain, site de Villars-les-Dombes remporte un prix européen pour son projet « culture of care – animal welfare ».

Depuis 10 ans, la Fondation Hippocrène s'associe aux ministères de l'Éducation nationale et de l'Agriculture pour organiser un concours destiné à donner le goût de l'Europe aux jeunes Européens : le prix Hippocrène. Proposé aux établissements scolaires, le [prix Hippocrène récompense](#) les meilleurs projets de partenariats européens réalisés par les classes et leurs professeurs. Cinq catégories de projets étaient en lice en 2020 : « école primaire », « collège », « lycée professionnel », « lycée général et technologique » et « enseignement agricole ». Dans cette dernière, c'est le [LPPR de l'Ain](#), site de Villars-les-Dombes, qui [remporte](#) la palme, d'un montant de 5000 €, pour son projet « Culture du soin – bien-être animal », présenté par la [classe](#) de 1^{ère} Bac pro zootechnie. La vidéo des lauréats est accessible [ici](#).

DERNIÈRE OPPORTUNITÉ POUR LE PROGRAMME INTERREG FRANCE-SUISSE !

Financement d'actions en faveur de la valorisation du patrimoine culturel et naturel.

En préfiguration de l'esprit du programme INTERREG VI (2021-2027) axé sur la transition écologique et les activités respectueuses de l'environnement, les Autorités du programme ont décidé la prolongation, en 2021, de l'ouverture de l'axe 2 du programme intitulé : « Protéger et valoriser le patrimoine naturel et culturel ». Les projets peuvent répondre à l'un de ces 3 objectifs : exploiter plus efficacement les opportunités touristiques et culturelles liées au patrimoine, préserver et restaurer les écosystèmes fragilisés de l'espace transfrontalier ou encore structurer les démarches intégrées d'aménagement du territoire favorisant l'économie d'espace et la qualité de l'air. La date limite des pré-projets est le 26 février 2021. Toutes les informations sont [ici](#).



DICO DE L'EUROPE



TAXE NUMÉRIQUE

Proposée comme nouvelle ressource propre, cette taxe est encore appelée « taxe GAFA » car elle touchera les grandes multinationales technologiques. La Commission devrait présenter au printemps prochain une proposition sur cette nouvelle taxe qui devrait contribuer au financement du plan de relance. Sa mise en place effective est prévue à partir de 2024 selon [l'accord sur le plan de relance](#) intervenu le 10 novembre dernier.



Pour consultez les [anciens numéros](#), rendez-vous sur le site de « L'Europe s'engage en Auvergne-Rhône-Alpes » :

www.europe-en-auvergnerhonealpes.eu

Délégation de la Région Auvergne-Rhône-Alpes
62, rue du Trône - B-1050 Bruxelles

Tél. (ligne française) +33 (0) 4 26 73 61 02

Tél. (ligne belge) +32 (0) 2 282 00 20

[Ecrire à la délégation](#)